

Arrondissement de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève

Parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard

Reconstruction de belvédères, de passerelles et de sentiers

La Ville de Montréal commencera des travaux de reconstruction de belvédères, de passerelles et de sentiers du parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard à partir du mois d'octobre. Ce projet s'inscrit dans la volonté de la Ville de protéger les milieux naturels tout en les rendant accessibles à la population. Il permettra notamment d'améliorer l'accueil et l'accès au site et de mettre en valeur la richesse de ses écosystèmes.

La reconstruction complète de huit passerelles (deux grandes et six petites), de deux belvédères et d'une tour d'observation assurera des structures viables, pérennes et sécuritaires au parc tout en actualisant l'image de celui-ci. Les visiteurs pourront ainsi davantage bénéficier et apprécier la faune et la flore de ce lieu magnifique.

Durée des travaux

Le projet sera réalisé en deux phases afin de respecter la loi sur la nidification des oiseaux migrateurs soit :

- D'octobre 2016 à avril 2017
- De septembre à décembre 2017

L'accès au parc sera permis au printemps et à l'été 2017.

Accès aux sentiers et aux bâtiments

L'accès au parc sera interdit durant les travaux afin d'assurer la sécurité des usagers.

Coupes d'arbres

Un inventaire forestier réalisé en 2015 a permis de recenser les arbres du site et d'évaluer leur état dans un rayon de 20 mètres de chacune des structures visées par le projet. Les relevés au terrain ont permis d'identifier les arbres qui nécessitent des travaux en regard de leur état de santé ou des risques pour la sécurité des utilisateurs des structures et des sentiers à leurs abords. Au total, 2 525 arbres ont été caractérisés dans les secteurs des infrastructures à l'étude, dont 2 013 feuillus et 494 résineux. Également, les zones comportant du nerprun, une plante envahissante, ont été relevées.

Pour répondre aux problématiques soulevées dans l'évaluation, la Ville réalisera les interventions suivantes :

- Coupes de 47 arbres aux abords des sentiers pour des raisons de sécurité, car en mauvaise condition;
- Coupes de 30 arbres en bonne condition dont 5 frênes et de 15 arbres dont la condition varie de moyenne à pauvre, incluant 6 frêne, tous situés trop près des structures;
- Élagage de 16 arbres pour des raisons de sécurité, d'assainissement et de restructuration;
- Transformation de 24 arbres en totem pour la faune;
- Contrôle de la végétation / éradication du nerprun : 146 emplacements qui comportent plusieurs plants chacun.

Reboisement

Le projet prévoit la plantation de plusieurs végétaux arbres, arbustes à fruits pour les oiseaux, plantes vivaces, plantes aquatiques, mélanges d'ensemencement pour créer des habitats fauniques adaptés aux conditions du site. En vue de protéger et de maximiser la biodiversité, les plantations projetées seront composées uniquement d'espèces indigènes. Une diversification des essences a été prévue afin de réduire les impacts lors d'infestations et de maladies. De plus, la Ville effectue actuellement un dépistage de l'agrile du frêne.

Déplacement de couleuvres

Avant le début des travaux, un spécialiste assurera la relocalisation sécuritaire des couleuvres vivant dans le parc.

INFO-TRAVAUX

Montréal 

Horaire de travail

Les opérations de chantier s'effectueront du lundi au vendredi, de 7 h à 16 h 30, avec possibilités de travaux ponctuels certaines fins de semaine.

La Ville de Montréal vous informera de l'évolution des travaux par le biais de communications subséquentes. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration

Renseignements



Ligne Info-travaux : 514 872-3777, entre 8 h 30 et 16 h 30.



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers



www.twitter.com/Mtl_Circulation



Pour signaler des situations à tout autre moment, composez le 311 en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par la **Direction des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal**.

